

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON-DOTÉ

TITRE DU FONDS NON-DOTÉ

Bourse Bob-Gaucher

INTRODUCTION

La Bourse Bob-Gaucher a été créée au Département de criminologie en l'honneur de Bob Gaucher, Ph.D., pionnier de l'avancement de la justice dans les prisons et de l'abolitionnisme pénal au Canada comme à l'étranger. Bob Gaucher a joué un rôle prépondérant dans l'abolition de la peine capitale en 1976 au Canada et de la création du *Journal of Prisoners on Prisons*, où sont publiés depuis 1988 des articles traitant de l'expérience et de la composante sociopolitique de l'incarcération, publications rédigées par des détenus d'hier et d'aujourd'hui et soumises à un comité de lecture. En tant que professeur au Département de criminologie, il a mis sur pied le cours obligatoire de premier cycle *Abolitionnisme et système de justice pénale*, le premier du genre au pays. Tant par son enseignement que ses activités militantes, Bob Gaucher a eu un effet incommensurable sur la vie de ses étudiants, dont plusieurs sont devenus de grands penseurs de l'abolitionnisme pénal et pratiquent aujourd'hui dans la communauté. Cette bourse décernée en son nom a pour objet de perpétuer sa vision d'un monde dénué de prisons et de sanctions, et d'ainsi rappeler la mission qu'il confiait à ses étudiants : aller à la rencontre des autres et leur transmettre leur savoir.

OBJECTIF DU FONDS

Décerner une bourse à une étudiante ou un étudiant de premier cycle ou de cycle supérieur au Département de criminologie, qui manifeste un intérêt pour l'avancement de la justice dans les prisons ou, encore, de la pensée et de la pratique abolitionniste pénale.

DÉTAILS DU FONDS

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;
2. être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle (spécialisation ou majeure) ou d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) au Département de criminologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa; et
3. manifester un intérêt pour l'avancement de la justice dans les prisons ou, encore, de la pensée et de la pratique abolitionniste pénale.

Valeur de la bourse : 1 000 \$

Nombre de bourses : Une

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle ou cycles supérieurs

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 28 février

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Curriculum Vitae sur Bourses en ligne; et
2. une lettre de la personne candidate (max. 500 mots) détaillant son intérêt pour l'avancement de la justice dans les prisons ou, encore, de la pensée et de la pratique abolitionniste pénale.